



I.R.P.P. et revenus locatifs, le grand match : Déficit foncier, dispositifs Pinel et Censi-Bouvard versus meublé au réel (=> B.I.C.)

Agent Immobilier et CGP

(mise à jour du programme : 24/11/2022, version n° : 1)

Cette journée de formation, pragmatique, se veut une boussole « fiscale » en pleine mutation immobilière. Les apprenants en sortiront avec des « outils » d'aide à la décision dans l'accompagnement de leurs clients (=> prise d'offre d'achat au moyen de la présentation des diverses incitations fiscales...)

Durée: 7.00 heures / 1.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Négociateur(trice) en transaction immobilière
- Mandataire en immobilier
- Conseiller en gestion de patrimoine

Prérequis

- Sans condition d'expérience

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :

e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 14

Inter-entreprises : sur inscription à la session proposée sur notre site jusqu'à 3 jours avant l'ouverture.

Intra-entreprise : sur commande, la date est planifiée en fonction des disponibilités respectives de l'intervenant et de l'entreprise, avec un délai minimum d'un mois 1/2 entre commande et ouverture de la session.

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

Adaptation et développement des compétences
Formation en présentiel

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

Objectifs pédagogiques

- Répondre à l'obligation de formation continue des agents immobiliers
- Comprendre le calcul de l'I.R.P.P. , la fiscalité des revenus fonciers et des B.I.C
- Gagner en compétence, expertise et confiance dans la présentation des immeubles de défiscalisation

Contenu de la formation

- L'I.R.P.P.
 - La doctrine
 - Les revenus catégoriels
 - L'imposition par tranche
 - La décote, le plafonnement du QF
- Les revenus fonciers
 - Principes
 - Les deux régimes d'imposition
 - Le déficit foncier
 - Le report du déficit foncier
- Les dispositifs Pinel, Pinel + et Denormandie
 - Principes
 - Taux de réduction
 - Conditions
 - Fiscalité « globale », effort d'épargne mensuel d'un projet de défiscalisation
- La confrontation
 - La fiscalité des B.I.C
 - Les amortissements
 - La confrontation "Pinel+, Censi-Bouvard et meublé au réel (B.I.C.)
 - Focus sur les statuts L.M.N.P et L.M.P.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur : Gael ALGRAIN

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE-LAMBERT
pour la gestion administrative et financière

Moyens pédagogiques et techniques

- Feuille de présence pour les formations en présentiel

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée :
 - Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques)
 - Interrogative (participation guidée par le formateur)
 - Démonstrative (exercices pratiques)
 - Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.)
- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports transmis par le formateur
- En cas de problème technique, réclamation ou litige, vous pouvez contacter Hélène VANDERWEGEN :
h.vanderwegen@ptc-formation-contact.fr ou 07 68 46 24 73.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation transmis après le suivi effectif de la formation et une fois la facture soldée.

Prix :

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs)
: prix sur devis (possibilité d'adapter la formation sur un contenu sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez nous pour plus d'informations

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez nous pour plus d'informations

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.